

CAS HES-SO en soins de cardiologie



Formation continue

CAS HES-SO en soins de cardiologie

Développer ses compétences pour accompagner les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire dans la phase aiguë et post aiguë

En partenariat avec



1

Généralités

Ce CAS offre un approfondissement professionnel du domaine de la cardiologie qui vise le développement des compétences spécifiques à l'accompagnement des patients souffrant de problèmes cardio-vasculaires dans la phase aiguë et post aiguë.

Les diagnostics et actes thérapeutiques de plus en plus spécifiques et la diversification des gestes médicaux hautement spécialisés sont à l'origine d'une complexification de l'accompagnement infirmier dans ce domaine. L'infirmier-ère en cardiologie est un maillon essentiel pour la sécurité du patient. Les prises de décisions que l'infirmier-ère est amenée à prendre dans un environnement pouvant changer rapidement, demandent la mise en œuvre de compétences combinant de hautes connaissances physiopathologiques et techniques, une maîtrise de l'évaluation clinique systématique, ainsi qu'une habileté de communication dans une équipe pluridisciplinaire. Afin d'appliquer son rôle unique et central de défense du patient dans un environnement hautement technique, il-elle doit être capable d'établir une relation de confiance avec le patient et ses proches dans un laps de temps très court.

La Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), en partenariat avec les directions de soins de l'Hôpital fribourgeois (HFR), du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) et des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), organise un **CAS HES-SO en soins de cardiologie de 15 crédits ECTS**.

Compétences visés

Les compétences spécifiques à développer dans la phase aiguë et post aiguë du domaine de la cardiologie sont :

- Concevoir, réaliser et évaluer les interventions infirmières spécifiques auprès du patient souffrant de problèmes cardio-vasculaires
- Développer un accompagnement spécifique du patient et de ses proches
- Maîtriser l'environnement technologique de la cardiologie
- Démontrer, de manière continue, un engagement pour le développement de sa pratique professionnelle

Contenu de la formation

Deux axes organisent les modules du CAS.

Formation théorique :

- **Module 1** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique lors d'investigations diagnostiques d'un patient souffrant de problèmes cardio-vasculaires
- **Module 2** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique dans la phase aiguë d'un patient souffrant de problèmes cardio-vasculaires
- **Module 3** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique dans la prévention, réadaptation et éducation du patient souffrant de problèmes cardio-vasculaires

Formation pratique :

Un enseignement a lieu dans le cadre de l'exercice professionnel sous la forme de formation clinique.

Public cible

La formation s'adresse en priorité aux professionnel-le-s titulaires d'un Bachelor HES en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent qui souhaitent développer leurs compétences spécifiques, consolider leur pratique et augmenter leur possibilité de mobilisation et de transfert de savoir dans le domaine de la cardiologie.

Des journées de formation continue issues du CAS peuvent être ouvertes à d'autres professionnel-le-s de la santé.

Organisation et certification

La formation comprend 25 jours de cours repartis sur une période de 12 à 18 mois. La durée totale de la formation est au maximum de 24 mois, validation et formation clinique comprises.

Le CAS HES-SO en soins de cardiologie représente 15 crédits ECTS.

Les participants-e-s qui suivent l'intégralité de la formation peuvent obtenir un « Certificate of Advanced Studies HES-SO en soins de cardiologie » reconnu par la HES-SO en accomplissant les diverses validations et donner la preuve du suivi de la formation clinique.

Les modules peuvent être suivis et validés indépendamment ; dans ce cas, une attestation des crédits acquis est délivrée par la Haute école de santé Fribourg.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un Bachelor HES en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent
- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine des soins en contact avec des patients adultes souffrant de pathologie cardiaque
- Avoir une activité minimale à 50% durant la formation. (dans le domaine des soins en contact avec des patients adultes souffrant de pathologie cardiaque)
- Pour les non bénéficiaires des titres requis, un dossier de candidature peut être déposé. Le nombre de candidat-e-s avec conditions particulières ne doit pas dépasser 20% des participant-e-s au CAS. Frais de dossiers avec conditions particulières : CHF 500,- en plus de l'inscription.
- Réaliser les prérequis

⇒ Les Prérequis

15 jours avant de débiter le CAS (intégral ou module), fournir les documents (*) nécessaires qui certifient l'obtention des prérequis.

- * Certificat Basic Life support (BLS) + *Automated External Defibrillator* (AED) valide
- * Attestation de réussite du test de E-learning « Troubles du rythme »
- Mise à jour de l'anatomie et de la physiologie du système cardiovasculaire

(*) Ces derniers doivent être remis au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Dates des cours

Un calendrier détaillé des journées de cours est encarté dans le dépliant ou publié sur le site de la Haute école de santé Fribourg : www.heds-fr.ch > Formation continue.

3

Lieu de formation

Les cours auront lieu sur les quatre sites partenaires selon l'organisation du programme.

Inscription

L'inscription se fait auprès de la Haute école de santé Fribourg (site administratif), au moyen du bulletin ad'hoc en ligne sur le site internet www.heds-fr.ch > Formation continue.

Les informations détaillées pour le E-Learning sont fournies par courrier après réception du dossier de candidature.

Le délai d'inscription est d'au minimum deux mois avant le début du CAS pour la formation complète.

L'inscription aux journées de formation continue issue du CAS, est possible en cours d'année, avec un délai d'un mois avant les dates de cours.

Coûts

Ecologie

- | | | |
|-------------------------------|-----|--------|
| ➤ Le CAS dans son intégralité | CHF | 6000,- |
| ➤ Module 1 du CAS | CHF | 2000,- |
| ➤ Module 2 du CAS | CHF | 2000,- |
| ➤ Module 3 du CAS | CHF | 2000,- |
| ➤ Une journée de cours | CHF | 250,- |

Frais d'inscription	CHF	200,-
---------------------	-----	-------

Conditions de désistement

- Le paiement des sessions (CAS, modules, journées) se fait dès réception de la facture, avant le début de la formation
- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
- En cas de désistement entre la décision d'admission et l'entrée en formation, le 20% du montant de l'écolage est dû à la HEdS-FR ;
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la HEdS-FR, même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.
- La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.
- De son côté, La Haute école de santé Fribourg se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Renseignements

Haute école de santé Fribourg
Secrétariat de la Formation continue

Route des Cliniques 15
1700 Fribourg

Tél. : +41 26 429 60 25

E-mail : formationcontinue.heds@hefr.ch

Site internet école : www.heds-fr.ch

Ruth Dujardin

Responsable pédagogique du CAS en soins de cardiologie

Tél. +41 26 429 60 81

e-mail : ruth.dujardin@hefr.ch

Sous réserve de modification

HEdS-FR, 12 juillet 2012/RDU